

COMPTE RENDU DU COMITE TECHNIQUE LOCAL DE CHARENTE DU 18/12/2015

Le point fort de ce Comité Technique a été la présentation par la Direction des 15 suppressions de postes(10 B, 5 C) dans le département. Nous vous rappelons l'implantation de ces suppressions :

Pour les B : 2 à l'EDR, 3 à la Direction, 2 aux OPH, 1 au SIE Angoulême Ville, 1 au SIE Cognac, 1 au SIP Cognac

Pour les C : 1 à la Direction, 1 à la Trésorerie de Cognac Municipale, 1 à la Trésorerie de La Rochefoucauld, 1 à la Trésorerie de Gond Pontouvre, 1 au SIE Barbezieux.

Suite à notre demande réitérée plusieurs fois lors de cette Commission sur le choix d'implantation de ces suppressions, Madame la Directrice a concédé qu'elle avait choisi de prendre les emplois dans les postes aux situations les moins tendues.

FO a voté contre ces suppressions de postes qui mettent à mal nos missions, nos qualités de travail et sont en contradiction avec le besoin de service public de la population.

FO s'est abstenu sur la réorganisation du service relations publiques du Centre des Finances Publiques de Cognac qui ne fait qu'entériner une situation de fait, et s'est abstenu également sur la nouvelle réduction des horaires au Public à Cognac, à la Direction et à Ruelle. Nous avons choisi de nous abstenir plutôt que de voter contre car nous sommes conscient que si cette mesure participe à la détérioration du service offert au public, nous ne pouvons méconnaître l'attente des agents d'accueil.

Enfin, suite à notre demande, il a été obtenu un troisième pont naturel(le lundi 31 octobre, veille de la fête de la Toussaint) pour l'année 2016 contre 2 initialement prévus(le vendredi 6 mai, lendemain de la fête de l'ascension et le vendredi 15 juillet, lendemain de la fête nationale).

FO a aussi obtenu la promesse de la prochaine convocation anticipée du CHS pour évoquer des sujets urgents et a retenu l'attention de la Direction sur la situation très difficile de la Trésorerie de Saint-Claud qui a besoin en continu de l'EDR. Nous avons aussi rappelé notre hostilité à la création en Charente de trésoreries sans numéraires qui excluent une partie de la population et à celle d'une Trésorerie départementale des Hôpitaux qui accroissent la distance entre le lieu de travail et la résidence personnelle des emplois transférés.

Les élus FO JOSIANE CHARVIN, MARION DAVID –SADRAN, THIERRY SOLAS